

COMMUNE DE FOREST
Service de l'Urbanisme
Chaussée de Bruxelles, 112
B – 1190 BRUXELLES

V/Réf : ?
N/Réf. : JMB/FRT-2.143/s.601
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : FOREST. Chaussée de Bruxelles, 44.
Rénovation d'une maison unifamiliale et extension en toiture.

En réponse au dossier envoyé sans demande le 19 février 2017, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 15 mars 2017.

La demande se situe dans la zone de protection de l'Abbaye de Forest

Le projet ne porte pas atteinte au bien protégé et à sa zone de protection : la CRMS ne formule dès lors pas de remarques particulières et recommande de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur. Par ailleurs, la CRMS préconise d'améliorer l'expression de la nouvelle toiture en respectant la typologie d'une vraie toiture à la mansard et d'améliorer les proportions des baies dans la partie droite du mansard.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation de conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente